

LECTURES

Nouvelle série
Vol. 1, no 12
19 février 1955

Potins littéraires

Mgr Savard à l'Académie

L'événement important de la semaine est sans contredit l'entrée de Mgr Félix-Antoine Savard à l'Académie canadienne-française. Le créateur de *Menaud* a démissionné de la Société Royale et sa réception à notre Académie aura lieu samedi, le 19 février.

La présence de Mgr Savard ajoute au prestige de l'Académie canadienne-française. Son oeuvre est l'une des plus marquantes de notre littérature. Son style, poétique et terrien, est unique au Canada français. *Menaud*, *maître-draaveur* et *l'Abâtis* sont des livres de toute première valeur.

* *

Le mois de la presse catholique

Février est le mois de la presse catholique. Depuis quelques années, la religion a pris, dans les journaux, dans les revues, à la radio et à la télévision, une place qui lui revenait de droit. Aux États-Unis, des livres traitant de sujets religieux ont obtenu des succès retentissants, et on n'a qu'à penser à la chronique télévisée de Mgr Sheen pour se dire que les choses ont changé pour le mieux.

Le Secrétariat international de la Presse catholique publiait, dans un bulletin récent, les résultats d'une enquête faite aux États-Unis. Des 541 publications catholiques américaines, concluait l'enquête, près de la moitié des catholiques n'en ont jamais vu une seule. En d'autres termes, 44% (10,428,000 catholiques sur 18 millions) "ne recevraient comme enseignement que les 5 ou 10 minutes de sermon du dimanche ou les articles religieux publiés dans les journaux neutres".

Que révélerait une enquête semblable tenue au Canada? La logique des catholiques apparaîtrait-elle aussi fautive que celle de nos voisins d'outre-frontière? A constater le nombre de publications neutres, jaunes ou pornographiques qui entrent maintenant dans nos foyers, c'est à se demander si la moitié même des catholiques canadiens-français lisent un journal spécifiquement écrit pour eux?

* *

La sagesse de nos écrivains

Le couple le plus sage de nos écrivains paraît être Michelle Le-Normand et Léo-Paul Desrosiers qui, depuis quelques années, poursuivent leur carrière dans leur aimable et hospitalière retraite de Saint-Sauveur.

Certes, il n'est pas offert à tous de jouir de la possibilité d'une vie paisible à l'écart de la grande ville. Mais combien de nos écrivains en auraient toutes les facilités s'ils la désiraient vraiment. Ils préfèrent, au silence et au recueillement, l'excitation, stimulante disent-ils, de la grande ville.

Un confrère émettait un jour le regret du départ de Léo-Paul Desrosiers pour la campagne où il allait, supposait-il, enfouir définitivement son talent. C'était connaître mal un écrivain qui n'a jamais eu d'autre souci que la poursuite sincère d'une oeuvre originale. A sa table de travail, dès neuf heures du matin, Léo-Paul Desrosiers ne la quitte que pour le déjeuner, pour se remettre à l'étude deux heures encore dans l'après-midi. D'ailleurs, l'avenir nous apportera des preuves du labeur incessant de Léo-Paul Desrosiers, l'écrivain le plus authentique de notre groupe littéraire.

Julia RICHER

En marge du problème des revues obscènes

Dans son numéro de février, la revue *Relations* publiait, sous la plume du R. P. Paul Gay, c.s.sp., directeur du Service de Presse et de Cinéma du diocèse d'Ottawa, un article fort à point sur le problème de la distribution et de la vente des revues obscènes. En voici la conclusion:

"Secouer l'opinion publique en lui redonnant le sens de la pudeur si violentée par nos films, notre TV et nos revues, voilà un des moyens principaux de la lutte contre l'obscénité. Le citoyen n'est pas un "sujet" mais un "participant" à la chose commune. Quand ce citoyen est catholique, il comprend mieux que tout autre ses devoirs. Un décret du Saint-Office du 2 avril redisait aux fidèles leur obligation grave de s'abstenir absolument de la lecture des ouvrages ou périodiques lascifs ou obscènes; il leur demandait surtout de préserver la jeunesse contre le poison de l'impudicité.

Provoquer la réaction du public en faveur de l'application plus stricte du fameux article 150 du code criminel sera plus facile si un autre grand moyen d'assainissement est mis au jeu: je veux parler de la vente et de la distribution, sur une grande échelle, des bonnes revues, des bons comics, des bons magazines. On ne détruit bien que ce qu'on remplace, en fait de revues comme en fait de films."

LITTÉRATURE CANADIENNE

Histoire [9]



FREGAULT (Guy)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS.

Ottawa, Les Brochures de la Société historique du Canada, 1954. 17p. 21cm. (Brochure historique no 3)

TB

Qui n'admet pas la valeur de l'effort historique du jeune maître, M. Guy Frégault? Il honore le milieu universitaire où s'affirme son talent et se diffuse son enseignement. Son autorité auprès du public cultivé est déjà incontestable. Aucun jury ne se constitue sans lui, si ce jury exerce son mandat dans le domaine que l'historien a conquis par sa culture personnelle et la publication d'ouvrages qui attestent sa vision lucide des faits. Sa conception de l'histoire se dégage assez facilement des travaux qu'il nous a jusqu'ici présentés. Il y entre plus de concret que d'abstrait, de froide raison, que de propos fulgurants. C'est un réaliste qui ne

s'éloigne jamais beaucoup de l'économique. Il semble sans illusion sur la plupart des motifs qui font agir les humains. Il croit au dévouement, certes, mais le juge rarissime. Ce qui après tout reste difficile à nier et accroît d'autant la beauté des cas où resplendit le pur héroïsme. Ces quelques réflexions entourent dans mon esprit l'intéressante vue d'ensemble que nous offre M. Frégault sur la Société canadienne sous le régime français. Seize pages d'une synthèse solidement construite, d'un style bien frappé, sobre, sans ombre de lyrisme, c'est-à-dire tendant à prouver non à émouvoir, et insistant sur la vérité matérielle des faits. Certaines assertions m'ont étonnée, certains mots faisant image ont renversé des jugements pourtant bien ancrés dans l'esprit de tous. Voici un seul exemple une toute petite phrase, où inconsciemment, j'ai opéré une substitution de vocables. M. Frégault écrit (page 6): "En 1641, la colonie

peut compter 300 âmes qui vivent autour de deux comptoirs: Québec et les Trois-Rivières". Au lieu du terme **comptoirs**, j'entendais résonner celui de **clochers**. Oui, nonobstant, les longs mois de traite, je songeais aux ardents missionnaires de l'époque, aux vieux colons chrétiens, assidus aux offices religieux, devenant de merveilleux apôtres à l'occasion, tels le "bon M. Gaud", un haut fonctionnaire, Nicolet, Amyot, Godefroy, Couture, ces extraordinaires interprètes des traitants, un Guillaume Couillard, attaché à la terre, d'autres encore. Si M. Frégault, ce bel historien penché sur nos annales, a raison dans le choix motivé, certes, de ses expressions, il me semble que je n'ai pas tout à fait tort d'en juxtaposer d'autres... mentalement. En admettant bien entendu que je lis "l'histoire à reculons" selon le mot très spirituel de M. Frégault.

Marie-Claire DAVELUY

Le choix des établissements modernes

BIBLIOTHÈQUES

en ACIER extra-fort

AVEC
TABLETTES AJUSTABLES

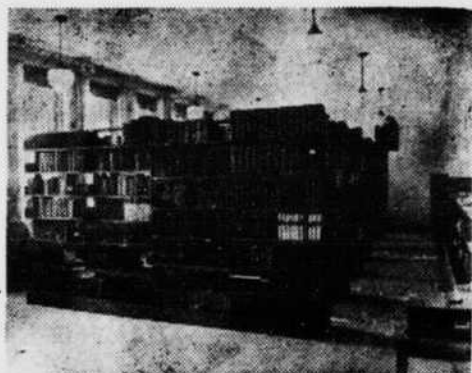


Recouvert d'émail cuit au four

Un meuble permanent
pratique, solide et élégant



Claude Rousseau, prés. Montmagny, P.Q.



PRIX SUR DEMANDE

Prompte livraison

MODELES SPECIAUX
SUR COMMANDE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Religion [2]

LE MEMORIAL SPIRITUEL DE SAINTE GERTRUDE. Livre deuxième du Héraut de l'Amour divin. Préf. et trad. de Dom Pierre Doyère. Paris, Plon [1954]. 129p. 19.5cm.

TB

L'élite catholique de langue française agréera certainement avec faveur cette partie importante de l'oeuvre bien connue de sainte Gertrude que Dom Pierre Doyère vient d'éditer chez Plon dans la collection Tradition monastique.

C'est au monastère de Helfta, comme on le sait, dans un vallon paisible de Saxe, que vécut et mourut Gertrude, au XIII^e siècle. C'est là qu'elle eut le privilège des faveurs mystiques; visions de grâces qui illuminèrent sa vie intérieure, qu'elle fixa dans ses écrits, et qui lui servirent à aider nombre d'âmes autour d'elle.

L'activité intellectuelle de sainte Gertrude fut considérable. Le journal de ses révélations, ou *Héraut de l'Amour divin*, est le plus important et le mieux connu de son oeuvre, et le livre second de cette oeuvre en est la partie essentielle; c'est ce livre II, contenant surtout le récit des faveurs spirituelles reçues par sainte Gertrude et formant en quelque sorte son mémorial spirituel que Dom Pierre Doyère a eu la bonne idée d'éditer séparément avec une excellente introduction et des notes substantielles.

Comme l'introduction a une portée plus large que celle du livre second du *Héraut de l'Amour divin*, nous en donnerons ici les divisions principales: vie de sainte Gertrude; ses écrits; son caractère; sa "conversion"; sa spiritualité; sa vie mystique; son style; le "mémorial spirituel".

Dans cette introduction, Dom Doyère fait d'abord justice d'une confusion qui a duré trop longtemps dans l'hagiographie catholique: celle des deux Gertrudes de Helfta. Voici en quels termes il résume l'état actuel de nos connaissances à ce sujet:

"La vie de sainte Gertrude se déroula pour la plus grande partie sous le gouvernement de Gertrude de Hackeborn, deuxième abbesse du Monastère de Helfta, élue en 1251 et morte en 1291. La sainte lui survécut dix ans; elle connut le gouvernement d'une autre abbesse, Sophie de Mansfeld et mourut pendant l'interrègne suivant.

"La similitude de prénoms entre l'abbesse et sa moniale amena, en 1595, un historien bénédictin, Dom Arnold Wion à les confondre et à attribuer à la sainte mystique l'état et la crosse de Gertrude de Hackeborn, née de parents nobles à Eisleben, vers 1220. Malheureusement, cette erreur a fait loi pendant près de trois siècles; elle a notamment faussé le caractère de l'office liturgique, non seulement dans la légende du deuxième nocturne, mais dans maintes autres pièces. . ."

Confiée dès l'âge de cinq ans au monastère de Helfta comme oblate, procédé qui n'était pas rare au moyen-âge, Gertrude fut sans doute élevée avec d'autres petites compagnes par une soeur même de l'abbesse: Mechtilde de Hackeborn. Elle reçut une haute culture littéraire et théologique, et s'adonna aux études avec passion. Ce n'est qu'à l'âge de vingt-cinq ans que se produisit chez elle la "conversion" c'est-à-dire l'union passive à Dieu, par la découverte des réalités mystiques. Ce sont ces grâces et celles qui suivirent qui sont surtout consignées au livre second du *Héraut de l'Amour divin*.

Dom Doyère, le traducteur, s'explique un peu plus loin, dans la même introduction sur les caractéristiques de cette traduction nouvelle.

"Sainte Gertrude n'est pas un très grand écrivain. . . la phrase, qui se ressent du génie allemand, est tourmentée, sinueuse, surchargée d'épithètes et de superlatifs. Par besoin de clarté française, le traducteur est tenté souvent de simplifier ou de construire; mais il vaut mieux respecter les efforts du style: au prix même de quelques inélégances, car ils sont eux-mêmes une des conditions de l'expression." Il nous semble pourtant,

que certaines phrases enchevêtrées et confuses, auraient dû être clarifiées et coupées en tronçons par le traducteur. Les spécialistes, s'ils désirent attendre la pensée de la Sainte dans sa genèse phraséologique elle-même, pourraient toujours avoir recours au texte latin. Les lecteurs contemporains ont tellement besoin de clarté et de concision qu'on doit leur concéder quelque chose.

Mais cet inconvénient demeure léger en face des grandes qualités de l'oeuvre et de la traduction qui nous sont présentées. Comme l'écrit Dom Doyère, "c'est un très grand caractère qui se révèle à nous. La femme a tenu les promesses de la brillante fillette qui séduisait tous ceux qui l'approchaient. La formation littéraire et théologique a épanoui son intelligence profonde et vive; son éloquence persuasive, toujours prête à répandre les richesses de son esprit et de sa prière, lui donne un ascendant qu'elle aime à exercer; elle le fait d'ailleurs avec une bonté attentive qui sait pénétrer jusqu'au fond des coeurs."

Nous sommes en face d'une âme naturellement profonde et riche, sainement équilibrée, qui manifeste dans les voies spirituelles avancées une humilité très authentique jointe à une grande audace et à une confiance inébranlable. C'est souvent une grâce de prendre contact avec ses écrits. Et il faut espérer que le savant et soigneux traducteur du mémorial spirituel pourra continuer son entreprise et nous offrir au moins le texte français du livre IV du *Héraut*, où se trouvent de si belles et de si riches expériences spirituelles centrées sur les fêtes de l'année liturgique.

Guy BERTRAND

Signification de nos cotes

TB	— Livre pour tous.		lectuellement ou moralement).
TB-S	— Livre pour tous mais spécialisé.	D	— Dangereux.
TB-A	— Livre pour tous, de nature à intéresser certains adolescents.	M	— Mauvais.
B	— Livre pour adultes.	A	— Livre pour adolescents (15 à 18).
B?	— Livre appelant des réserves plus ou moins graves, i.e. à défendre d'une façon générale aux gens non formés (intel-	J	— Livre pour jeunes (10 à 14 ans).
		E	— Livre pour enfants (6 à 9 ans).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

**PIEPER (J.) et
RASKOP (H.)**

JE CROIS EN DIEU. Texte français d'Armel Guerne. [Paris] Desclée de Brouwer [1953]. 165p. 18.5cm. (Coll. **Présence chrétienne**). \$1.90 (par la poste \$2.10)

TB

La Collection **Présence chrétienne** a été lancée par Desclée de Brouwer en 1953. Elle compte maintenant cinq ou six livres. Elle semble avoir pour but de fournir un effort de réflexion chrétienne sur différents sujets.

On y trouve un souci évident de se mettre à la portée du lecteur cultivé ordinaire. Ce ne sont pas des livres de spécialisation ni ce qu'on pourrait appeler péjorativement de la vulgarisation. Ce sont tout simplement des livres dans lesquels des auteurs chrétiens traitent de certains aspects de la doctrine et de la vie chrétiennes et les expriment dans un langage quotidien qui les rend abordables à tous les lecteurs sérieux.

Ajoutons à cela que cette collection nous est offerte dans une reliure verte solide qui fait de ces petits livres l'ornement d'une bibliothèque.

Ce petit livre, le premier de la collection, est un catéchisme pour adultes. Dans sa première partie, il pose le problème de la foi et de la vie chrétienne. Les données générales de la foi y sont exposées, sous forme d'explication du Credo. On montre ensuite comment se réalise la vie de la foi par les sacrements et les vertus chrétiennes.

La deuxième partie traite de l'Écriture et de l'Église. Cette deuxième partie, tout en étant succincte, replace les problèmes dans leur vraie perspective.

Paul-Emile ROY

DONCOEUR (Paul)

LA VIERGE MARIE DANS NOTRE VIE D'HOMMES. [Bruges] Desclée de Brouwer [1954]. 57 p. 18.5cm. (Coll. **Présence chrétienne**). \$1.15 (par la poste \$1.30)

TB

Les livres sur la Vierge foisonnent au **viii**^e siècle. Celui que

le Père Doncoeur vient de nous donner se lit d'un seul trait, comme une gorgée d'eau limpide. Aucune complication, aucune contorsion intellectuelle. Sur la route de notre vie d'hommes, Marie est intervenue. Elle est descendue sur la place publique. Elle est partout parmi nous. Toujours et pour tous elle est la médiatrice de notre rachat.

Le Père Doncoeur rapporte une parole de Péguy qui pourrait résumer son petit livre. "Toutes les questions, spirituelles, éternelles et charnelles, disait un jour Péguy à Stanislas Fumet, gravitent autour d'un point central auquel je ne cesse de penser et qui est la clé de voûte de toute religion. Ce point, c'est l'Immaculée-Conception."

Le Père Doncoeur montre éloquentement comment Marie vient s'insérer dans nos problèmes, dans nos préoccupations. "Ce qui nous touche, ce qui nous est précieux, à nous hommes plongés dans l'épaisseur de notre aventure, le voici : elle est la sainte Vierge, mais elle est une femme ; de notre chair, et non pas un ange, engagée comme nous dans un monde de péchés, et cependant intacte. Tendre, aimante, douloureuse comme toute femme. Et cependant admirablement juste ; alors même qu'elle ne sait pas, qu'elle ne comprend pas, qu'elle tremble, qu'elle est déchirée d'angoisse, n'inclinant jamais si peu que ce soit hors de la ligne impeccable." (p. 53)

Paul-Emile ROY

Grain de sagesse

"Que le lecteur ne se croie pas un intellectuel de seconde zone parce qu'il se tient à l'écart de la pourriture littéraire. même si elle se présente toute dorée, même si elle a son heure de célébrité. Les mauvais livres, si bien écrits qu'ils soient, manqueront toujours des qualités qui font les "grands livres". Comme Gide, Colette est un grand écrivain. N'empêche que ses amis, la jugeant uniquement du point de vue littéraire, ont signalé les lacunes cruelles résultant dans son oeuvre de la méconnaissance des nobles réalités humaines. C'est le mot si profond de Claudel : "Le mal ne compose pas."

E. DUPUIS, s.j.

CLUNY (Roland)

FRANCE, PAYS MISSIONNAIRE. [Paris] le Centurion [1954]. 143p. ill. 19cm. (Coll. **le Poids du jour**). \$1.10 (par la poste \$1.25)

TB

Incontestablement un beau petit volume qui affirme et qui plus est, prouve que la France fut et demeure un grand pays missionnaire. L'auteur (après bien d'autres depuis quelques années) précise ce qu'est une mission ou un pays de mission. Comme beaucoup, il veut démontrer que la France est encore un grand pays chrétien. Pays d'origine, d'essence et de texture chrétiennes, soit, mais où les indifférents sont trop nombreux, même si les anticléricaux n'y ont plus la cote d'amour.

La France fut le grand héraut de l'apostolat missionnaire. Elle a subi maintes affres, de multiples souffrances dans sa chair, dans ses biens. Elle a surmonté guerres, révolutions, encyclopédistes, et elle tient encore, dans le champ missionnaire, un rang important après avoir longtemps occupé le premier, tant par le nombre d'unités missionnaires que par les sommes fournies aux missions. L'auteur aurait bien pu relater ce que la France fit pour le Canada par ses Récollets, ses Jésuites, ses Oblats, ses religieux de tous ordres, ses prêtres qui vinrent en Canada ou aux États-Unis, chassés par la Révolution, ses religieux qui fuyaient les lois de monsieur Combes. Cette semence jetée en terre canadienne ou américaine par la meilleure France a germé et rend cent pour un. Aujourd'hui le Canada français surtout présente une magnifique relève mais honneur et gratitude doivent en être rendus à la France.

La France reste nation missionnaire et elle a un singulier mérite à fournir encore 20% de l'effectif apostolique en pays étrangers. Elle fournissait autrefois une proportion de 35% des envoyés du Christ. Si la France doit faire face à un amoindrissement de l'esprit religieux, ce pays offre cependant le spectacle de prêtres héroïques, qui s'attachent à reconquérir le milieu ouvrier et rural. Et cela il faut le dire, "la France n'est pas pays de mission, elle est encore pays de chrétienté". La France, terre de saints, d'apôtres, de missionnaires, continue de vivre, malgré Gide, Sartre et les sceptiques ou indifférents de toutes nuances. En voilà assez pour vous mettre en appétit pour ce petit volume qui est tout apostolat.

Rodolphe LAPLANTE

**MENDES-FRANCE (Pierre)
et ARDANT (Gabriel)**

**LA SCIENCE ECONOMIQUE ET
L'ACTION.** [S. 1.] Unesco-Jul-
liard (1954). 230 p. 22cm. \$2.70
(par la poste \$3.00)

TB-S

Cet ouvrage est sorti des pres-
ses en octobre 1954. Travail tout à
fait récent où on trouve la pensée
de l'ex-président du Conseil de la
République française, dans une
œuvre de collaboration avec Ga-
briel Ardant, commissaire général
à la productivité.

La présence de M. Mendès-Fran-
ce lors de la réunion relative aux
problèmes monétaires à Bretton
Woods, pendant la guerre, expli-
que que l'auteur n'est pas un in-
connu dans les milieux où se pré-
pare la politique internationale.
Il était depuis longtemps l'homme
de l'alchimie moderne qu'est la
finance de nos jours. Dès 1928,
M. Mendès-France publiait à la
Librairie de droit et de jurispru-
dence, un bouquin intitulé : *L'œu-
vre financière du Gouvernement*.
En 1930, il publiait chez Valois,
une étude sur la Banque interna-
tionale et on sait quelle impor-
tance a accordée Georges Valois,
autrefois de l'Action française,
aux questions monétaires et fi-
nancières. Ces simples notes si-
tuent déjà les préoccupations d'es-
prit de M. Mendès-France.

Quant à Gabriel Ardant, il a pu-
blié : *Problèmes financiers con-
temporains* en 1948, et *Technique
de l'Etat*, en 1952.

Cet ouvrage comporte tout d'a-
bord une introduction. Il est dif-
ficile d'établir si le texte est sur-
tout de M. Mendès-France ou de
Gabriel Ardant.

Quoi qu'il en soit, la préface
fait litte de la doctrine écono-
mique libérale et tout de suite,
on s'aperçoit que l'auteur est un
disciple de Keynes, l'économiste
anglais. On voit aussi qu'il a pris
connaissance de la fameuse doc-
trine du Dr Schacht, économiste al-
lemand.

L'exposé est serein, calme, se
veut objectif. Quelques têtes de
chapitres situeront le volume.
L'ouvrage est divisé en deux par-
ties. Dans la première partie, on
traite du **problème de l'équilibre**,
et dans la deuxième partie, du
problème du choix.

Dans la première partie compor-
tant neuf chapitres, il expose les
début de la science économique,
la théorie classique de l'équilibre,
les lacunes de la théorie classique,
et il termine par un chapitre sur
l'avenir de la politique du plein
emploi. Dans la deuxième partie,
il expose tout d'abord la redé-
couverte des mécanismes naturels,
les obstacles au fonctionnement
des mécanismes naturels, les lacu-
nes qui existent; il traite longue-
ment de l'intervention de l'Etat
et il termine par une analyse tech-
nique du budget de l'Etat.

La lecture de ces pages nous
convaincra que le monde occiden-
tal, surtout le monde anglo-saxon,
devient de plus en plus assujéti
à la technique, à la théorie ou à
l'idéologie de l'économiste Keynes.

La thèse de l'étalon - or n'est
pas abandonnée, la théorie de la
balance des comptes favorables
non plus, mais tout cela devient
sujet à des compléments, à des
interventions de l'Etat, à des con-
trôles.

Nous a-t-on assez seriné la thèse
de l'or pour l'or, de l'or pour sou-
tenir les prix, en garantir la fixité.
On sait ce que cette théorie rigide
a apporté en Angleterre après la
première guerre. On se rappelle
que le chômage était d'une intensi-
té douloureuse et cependant, on
rétablissait la convertibilité de la
Livre au pair. On dut déchanter et
tous les pays reliés à la Livre ster-
ling en subirent les effets.

Au même moment, l'Allemagne
était aux prises avec le chômage.
Sa monnaie était avilie comme cel-
le de la France, et celui qu'on a
appelé un charlatan, le Dr. Schacht
conçut et mit en œuvre un nou-
veau moyen d'échange, et le chô-
mage diminua. Evidemment, la
cause n'en est pas exclusivement
imputable à la dictature financiè-
re du Dr. Schacht, car ultérieure-
ment, il y eut une politique inten-
se d'armement. Tout cela fait ce-
pendant réfléchir le monde occi-
dental, notamment les Etats-Unis
où un chômage inouï secoua la na-
tion jusqu'en 1938. On modifia le
prix de l'or. L'Etat intervint au-

près des Banques, des producteurs,
tout en affirmant que l'on restait
fidèle au libéralisme économique.

En face de la crise de 1929, la
plupart des pays voulurent s'en
tenir à la politique économique et
financière conforme aux conclu-
sions de la théorie classique. On
sait que par la suite, on modifia ce
point de vue et cette politique.

L'auteur ou plutôt les auteurs
complètent la définition jusqu'ici
donnée par les économistes libé-
raux sur la nature des dépôts ban-
caires. Ils conviennent avec raison
que la monnaie scripturale crée de
la monnaie ou crée des disponibilités.
Point n'est besoin d'être grand
économiste pour comprendre l'ex-
tremité de cette assertion.

Cet ouvrage consacré à la scien-
ce économique et à l'action qui en
découle, s'écarte de la doctrine li-
bérale avec beaucoup de prudence,
mais les auteurs s'en éloignent tout
de même. Les auteurs exposent les
politiques suivies par divers pays
pour lutter contre l'inflation et en
illustrent les résultats heureux ou
pas. Les auteurs, notamment M.
Mendès-France, ont eu accès de
par leurs fonctions passées, par le
rôle qu'ils ont joué dans certaines
Commissions internationales, à une
documentation qui utilisée dans le
présent bouquin, lui donne une
valeur démonstrative pertinente.

Il s'agit en somme de savoir si la
politique du plein emploi peut être
réussie, si le chômage chronique
peut être résorbé ou amenuisé. En
bref, nous ne pouvons pas, en ces
lignes, exposer toutes les considé-
rations de M. Mendès-France et de
M. Ardant, démontrer à quel point
ils servent la doctrine de Keynes.
Ils se dégagent du vieux concept
de l'économie classique, de l'éta-
lon-or comme critère absolu, etc...

Encore une fois, la politique de
M. Mendès-France est toute en au-
dace, en innovation, et le présent
ouvrage auquel il a participé nous
démontre qu'il veut s'écarter des
sentiers battus. A-t-il tort? A-t-il
raison?

L'avenir démontrera s'il a agi
pour le bien de la France, si cer-
taines de ses initiatives ont été
couronnées de succès, comme nous
saurons un peu plus tard, ce que
valent les principes économiques
qu'il expose dans le présent ouvra-
ge.

Revue

Rodolphe LAPLANTE

THERIVE (André)

LIBRE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Paris, Stock, 1954. 315p. 18.5cm. \$2.45 (par la poste \$2.70)

TS-B

Du cadre de son livre l'auteur a lui-même dressé (p. 281) ce résumé parfait : "La langue propre du peuple français aura évolué de façon naturelle pendant moins de 500 ans; adultérée ensuite par des contagions extérieures, qui d'ailleurs constituaient pour lui une médication salutaire; puis fixée par des influences sociales; enfin livrée à l'individualisme, qui se résoudra fatalement en anarchie et en décomposition".

Les étapes de cette évolution correspondent à peu près aux périodes historiques ou littéraires : "Nous venons de rappeler ainsi les diverses époques : celle de l'ancien français; celle du moyen français, jointe à la Renaissance; celle du classicisme (ou aristocratie); celle du romantisme ou plutôt de la démocratie, dont la nôtre a encore exagéré les tendances et précipité les effets. Celle du bas français est peut-être à ses débuts".

Dans ce cadre mobile s'insère la succession la plus variée de faits linguistiques, susceptibles d'être ramenés à quelques propositions :

1. Philologiquement, il n'y a pas un peuple français, mais autant de "populations" françaises qu'il y a de langues divers.
2. Quelles que soient leurs différences ethniques, leurs langues ont toutes pour base le latin. Cela est si vrai que, même quand il emprunte au gaulois ou celtique, au germanique, au provençal, à l'italien, à l'espagnol et même au grec, le français commence, avant de s'incorporer ces emprunts, par les relatiniser.
3. Seulement, il existe deux sortes de latin : l'un, officiel et classique, a produit le français savant, celui des clercs, des érudits, des lettrés ou des intellectuels (équitation de *equus*); l'autre bas-latin ou roman, a créé le français populaire, celui de la masse et des illettrés (*cheval de caballus*). Dès lors, quiconque veut raconter la véritable histoire du français doit se résigner à peindre côte à côte deux tableaux.
4. L'un de ces tableaux décrira le français écrit, — nous assemblons ici les qualificatifs mêmes de l'auteur — langue officielle; discursive, rigide, logicienne; morte; parisienne; correcte, tra-

ditionnelle; châtiée, pure, conventionnelle; académique, bourgeoise, aristocratique; littéraire, culturelle; analytique; langue de la Cour (par opposition à la Ville) et de la Ville (par opposition à la province); semi-artificielle; intellectuelle, abstraite, théorique; illogique, savante; d'âge adulte; langue en somme des salons.

5. Dans l'autre tableau figurera le français parlé, — nous accumulons ici encore le vocabulaire de l'auteur — langue spontanée; libre, instinctive, empirique; vivante; provinciale; désordonnée, émanicipée; intuitive, verte; populaire, démocratique, roturière, canaille; usuelle, courante; synthétique; langue de la Ville (par opposition à la Cour) et de la province (par opposition à la Ville); naturelle; imaginative, concrète, pratique; logique, analphabétique; d'âge infantile; langue en somme des bistros.

Ces caractères opposés proviennent de *tendances* qui sont constantes dans les esprits et se reproduisent toujours les mêmes à époques plus ou moins régulières, sous l'influence de faits sociaux, politiques ou littéraires. Ce sont ces tendances qui constituent les lois linguistiques, que l'auteur a signalées avec soin. Dans une simple recension, nous n'avons le temps ni de les exposer ni de les énumérer; le lecteur les trouvera de lui-même (entre autres pp. 242, 244, 250, 272, 273, 279, 281). L'une de ces lois s'exprime (pp. 66, 291) par le *Humanum paucis vivit genus* de César (Lucain : *Pharsale*, V, 343). M. Thérive est l'un des rares à donner à ce texte le seul sens qu'autorise son contexte : "[En philologie comme] en histoire le genre humain ne compte que par des représentants peu nombreux" ou encore "Le troupeau humain ne vit que par quelques têtes".

De sa méticuleuse enquête, si "libre" qu'il la déclare, M. Thérive conclut que, dans l'avenir comme il en fut dans le passé, il y aura encore deux langues françaises, "l'une au service de la vie, l'autre au service de la pensée" (p. 298), une langue littéraire et culturelle, une langue courante et usuelle. On a bien envie de donner raison à ces pronostics.

Au cours de son enquête, M. Thérive a rencontré le parler du Canada français, à quatre reprises (pp. 131, 245, 295, 307). Au second de ces endroits, il le décrit comme "le canayen". Il en fournit trois exemples, dont l'un, "de toute sa saprée vie", rappelle l'objurgation d'Horace Auri "sacra" fames. Et il commente : "ce parler de Montréal est assurément corrompu, mais il garde une syntaxe orale très semblable à celle du français populaire". Les mots soulignés ont au

moins deux sens : "Ce parler (qu'on entend dans un quartier) de Montréal" et "ce parler (qui est celui de la population) de Montréal". Que ce second sens ne soit pas celui de M. Thérive, tout son livre le prouve. Il doit savoir que, à Montréal et dans tout le Canada français comme en France, il y a trois langues : le parler académique des intellectuels, le parler contaminé des ouvriers, le parler archaïque des paysans, nos habitants. Au lieu de nous fâcher, racontons-lui une anecdote savoureuse.

En 1912, au 1er congrès de la Langue française, l'Université de France nous avait délégué M. Raymond Thamin, alors recteur de l'Académie de Bordeaux, bientôt recteur de celle de Paris. Un jour, au consulat français de Montréal, M. Thamin exprima le désir de parcourir la ville en tramway pour y saisir sur le vif le parler des gens. Un employé du consulat s'offrit à l'accompagner.

A l'un des arrêts, deux religieuses montèrent et vinrent s'asseoir auprès de l'employé. Plus loin, en se levant pour descendre, l'une des deux dit à l'autre tout haut : "N'est-ce pas ma Soeur, qu'ils vont bien nos p'tits chars?" Le freluquet hur-la presque : "Voilà, M. le recteur, l'horrible langue que parlent ici, même les instituteurs!" Très doucement, M. Thamin demanda : "Vous n'avez pas compris?" — "Mais comment voulez-vous comprendre pareil baragouin?" Et M. Thamin de répondre gentiment : "Eh bien! moi, monsieur, j'ai compris tout de suite; seulement, moi, je sais le français".

M. Thérive, qui est un homme d'esprit, trouvera certainement délicate cette anecdote, que nous tenons de M. Thamin en personne.

Emile CHARTIER, p.d.

JULES FOURNIER

Journaliste de Combat

par ADRIEN THÉRIO

244 pages, \$2.00

Aux éditions Fides

Biographie [92]

BORDEAUX
(Paule Henry)

LOUISE DE SAVOIE. Régente et "Roi" de France. Paris, Plon [1954]. 432p. ill. portraits (h.-t.). 20.2cm. \$3.60 (par la poste \$3.75)

B

Dans sa célèbre définition de l'histoire, Michelet n'a oublié qu'un mot, celui que nous soulignons: "C'est la résurrection **véridique** du passé". Pour avoir oublié ce mot, il a entassé dans ses livres autant de victimes qu'il y a dessiné de portraits. De sa hargne nul personnage peut-être n'a plus souffert que la mère de notre premier roi.

L'ouvrage de Mme Paule Henry-Bordeaux, tout comme son livre antérieur sur **Marie Stuart**, est une entreprise de réhabilitation et — l'auteur ne s'en cache pas — en opposition absolue avec les élucubrations de Michelet. Le paragraphe qui suit, placé tout au début, résume presque toutes les conclusions de cette rigoureuse enquête: "Après le désastre de Pavie (1525), Louise sut ramasser les forces éparses, réunir autour du trône la France hésitante, faire l'unité de la nation. A l'intérieur, elle lutta contre le Parlement, mettant les finances en ordre et empêchant le luthérianisme de s'établir. A l'extérieur, elle renversa les alliances, ayant la première l'idée d'appeler à l'aide Soliman, réalisant l'entente avec l'Angleterre, sans céder un pouce de terre française, retournant contre Charles-Quint la Ligue

que ce dernier fomentait en Italie. Après le retour de François 1er (1526), elle usa ses dernières forces à labourer et moissonner la paix".

Cette oeuvre diplomatique, l'auteur, après une introduction sur la jeunesse de son personnage, alors comtesse d'Angoulême (1476-1515), la peint en un diptyque où figurent la mère du roi (1515-1524) et la grande régente (1524-1531). En tant que mère de François 1er, Louise de Savoie s'est identifiée son fils à tel point qu'un mot d'elle résume l'unité de leur pensée comme de leur affection: "Ce n'est qu'un coeur". En tant que régente — et elle le fut toute sa vie même en présence du roi — les mesures qu'elle adopta coïncidaient si bien avec les idées de son fils que celui-ci se contentait de les confirmer. C'est cette fermeté royale que la postérité s'est plu à consacrer en parlant de Louise de Savoie comme de "la régente et roi de France", le sous-titre même du livre.

Si l'on veut savoir avec quelle souplesse Mme Paule Henry-Bordeaux conduit ce procès réparateur, on voudra lire les pages qu'elle consacre à l'affaire Bourbon (p. 209-226) et à l'affaire Semblançay (p. 343-359). En contrôlant, les uns par les autres, les documents officiels, les mémoires et les correspondances de l'époque, elle arrive à déchirer la tunique de Nessus tissée par Michelet. Et elle corrige ce que ses démonstrations auraient de trop laborieux en les enveloppant dans des récits de fêtes et des descriptions de nature aussi riches que variées.

Les Canadiens familiers avec l'archaïsme prendront plaisir à retrouver, dans les vieilles chroniques ici rapportées, tant d'expressions encore populaires dans nos campagnes, telles que y pour il, elle, ils, le quant et moi canadien et le un petit acadien. Et nos historiens y rencontreront à deux reprises (p. 277, 352) cette famille Guadagni que le rapport sur les archives québécoises nous révélait il y a quelque six ans et que nos gens connaissaient déjà à travers leur dicton "Riche comme Guédagne".

Pourquoi faut-il que derrière les trônes accouplés de la régente et de son fils se profilent tant de maîtresses et de bâtards? Le propre frère de Louise semble glorieux de se faire appeler "Le Grand Bâtard de Savoie". Sans doute les moeurs de ce temps expliquent ces promiscuités; mais les moeurs du nôtre n'exigent-elles pas qu'on les étale moins?

Pourquoi encore l'auteur recourt-il si souvent au vocabulaire du sport américain? Rébus ne dirait-il pas autant que puzzle? bataille ou duel autant que match? appuis ou partisans autant que supporters?

Nous avons ici des raisons spéciales pour ne pas almer à voir le français envahi par le baragouin de nos voisins du sud.

Quoi qu'il en soit de ces vétilles, on dépose le livre en modifiant seulement le mot que la populace appliquait à la femme de nous ne savons plus quel monarque: Dans son royaume, François 1er n'avait qu'un homme: c'était sa mère.

Emile CHARTIER, p.d.

DOCUMENTS

**UN GRAND MAGASIN
A SUCCURSALES CESSE DE
VENDRE DES "COMICS" ET
DES "POCKET-BOOKS"**

San Francisco (C.C.C.) — S'autorisant de l'exemple récent de "L'Atlantic and Pacific Tea Company", les magasins Safeway, à 140 succursales, ont cessé le 1er janvier dernier de vendre illustrés et "pocket-books", pour ne pas risquer d'offrir aux clients des publications qui portent atteinte à leurs convictions. Un haut-fonctionnaire de la société a expliqué que ses patrons jugent la vie de famille trop précieuse, et le problème de la jeunesse délinquante trop grave, pour lancer sur le marché des ouvrages pernicieux pour l'équilibre mental des enfants.

Index des volumes recensés en février 1955

ARDANT (G.), p. 92
BAILLY (A.), p. 86-87
BORDEAUX (Paule Henry), p. 95
CLUNY (R.), p. 92
DONCOEUR (P.), p. 92
DUPUY (M.), p. 83
ESTANG (L.), p. 84-85
FREGAULT (G.), p. 90
KREMPEL (A.), p. 84
LANHAM (P.), p. 87
MARTIN (G.), p. 87
MAXWELL (G.), p. 87
*** Le mémorial spirituel de
sainte Gertrude, p. 91
MENDES-FRANCE (P.), p. 92
PIEPER (J.), p. 92
RASKOP (H.), p. 92
THERIVE (A.), p. 94
WEYERGANS (F.), p. 84

PIERRE RICOUR

Comment Réussir Mes Études

108 pages, \$1.25

13 photos hors-texte

FIDES



Le cardinal LÉGER au Centre du cinéma

Tout récemment, le Centre Catholique du Cinéma de Montréal tenait une réunion-récollecion en vue de repenser chrétiennement le problème du Cinéma. M. l'abbé Poitevin, directeur du Centre, célébra la sainte Messe, après quoi le Rév. P. Jules Godin, s.j., directeur adjoint, s'adressa aux équipes de prêtres et de laïques pour leur rappeler le sens de la mission que l'Eglise leur a confiée et les responsabilités qui en découlent.

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, venu à cette occasion pour rencontrer les quelque quarante membres des équipes et des commissions du Centre, prononça une allocution substantielle dont voici quelques extraits.

Il est un réel danger pour ceux qui s'occupent de Cinéma de s'en tenir uniquement à l'aspect technique des problèmes qu'il pose. Certains même exagéreront l'importance de cette technique jusqu'à croire un pasteur incompetent s'il n'en est pas imbu. Certes, la technique tient place et valeur dans la question du cinéma... "Mais, d'ajouter Son Eminence, toute activité humaine a un autre aspect qui est celui de l'attitude de l'âme, de la volonté, du cœur, de l'intelligence vis-à-vis du Créateur. Seuls les pasteurs sont juges en ce qui regarde l'aspect doctrinal et moral à cause de leur mandat reçu de Dieu."

La tâche essentielle dans une organisation comme celle du Centre Catholique du Cinéma est de coor-

donner les activités de tous ceux qu'intéresse ce problème et de faire pénétrer la pensée de l'Eglise dans cette sphère de l'activité humaine. Cela suppose de la part des collaborateurs, en plus de cette connaissance technique, une réelle compréhension de ce travail essentiellement apostolique. Travail imbu de prudence, de charité, de souplesse entre les diverses équipes qui le réalisent et de celles-ci face au public. "Car le sort de la génération qui monte est lié au cinéma à cause de l'intérêt croissant qu'il suscite chez les jeunes."

Il y a donc pour le Centre matière à exercer une influence bienfaisante en vue d'assainir le milieu cinématographique et de préparer un monde plus équilibré et tenant compte de la hiérarchie des valeurs. Son Eminence souligna cette idée importante: "Jamais l'art ne peut réhabiliter ce qui est immoral... Si le Cinéma glorifie le matérialisme, l'adultère, l'indécence et les philosophies boiteuses sans que nous réagissions, alors nous sommes en train de perdre la partie".

Bien que le Centre de Montréal n'ait qu'une année d'existence il y a lieu de souligner qu'il travaille sérieusement dans la ligne qui lui a été tracée. Son Eminence s'est dite heureuse de profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement tous ceux qui se dévouent au Centre du Cinéma.

C.C.C.

Signification des cotes de cinéma

TOUS :

Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

ADULTES :

Films qui ne conviennent qu'aux gens bien formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

ADULTES AVEC RESERVES :

Films qui présentent des dangers, soit à

cause de scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

A DECONSEILLER :

Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

A PROSCRIRE :

Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Cote des films récemment projetés sur nos écrans

Films de langue française

Ali Baba et les quarante voleurs	pour adultes
Le bandit (Il bandito)	adultes, sérieuses réserves
La belle Andalouse	pour adultes
Chefs d'flots (Air Raid Wardens)	pour tous
Courrier diplomatique (Diplomatic Courier)	pour adultes
Le détroqué	pour adultes
L'énigme du Chicago Express (The Narrow Margin)	pour adultes
La filibustière des Antilles (Anne of the Indies)	pour adultes
Le guérisseur	pour adultes
L'île au trésor (Treasure Island)	pour tous
Lettre ouverte	pour adultes
Ma petite folle	pour tous
Maternité	pour adultes
Michel Strogoff	pour tous
Les orgueilleux	pour adultes, avec réserves
Paris-Express (Man Who Watched the Trains Go By)	pour adultes, avec réserves
Trente secondes sur Tokyo (Thirty Seconds over Tokyo)	pour adultes
La vie d'un honnête homme	à déconseiller

Films de langue anglaise

Adventures of Hajji-Baba	pour adultes
The Beachcumber	pour tous
Cinerama	pour tous
Cleopatra	pour adultes
Cry Vengeance	pour adultes
Devil's Harbor	pour tous
Down Three Dark Streets	pour adultes
Drum Beat	pour tous
Green Fire	pour adultes
The Last Time I Saw Paris	pour adultes
The Other Woman	pour adultes, avec réserves
Port of Hell	pour adultes
Reap the Wild Wind (Les naufrageurs des mers du Sud)	pour tous
Rear Window	pour adultes
Romeo and Juliet	pour adultes
Sign of the Pagan	pour adultes
There Is No Business Like Show Business	pour adultes, avec réserves
Undercover Girl	pour adultes
Vanishing Prairie	pour tous

Ces cotes sont établies par le CENTRE CATHOLIQUE DU CINEMA DE MONTREAL sur les films tels que censurés par le Gouvernement de la province de Québec.